

ABONNEMENTS

Canada et États-Unis

UN AN..... \$2.00

SIX MOIS..... \$1.00

Étranger (Union postale.)

UN AN..... f. 13.50

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

" VERITAS LIBERABIT VOS—LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES. "

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE L'ANCIENNE ADRESSE.

Téléphone : 712

J.-P. Tardivel, Directeur-Propriétaire

Bureaux : Chemin Sainte-Foye près Québec

N.-D. DE QUEBEC

SAMEDI 30 MARS 1901

Chez les Travailleurs Intellectuels

Miettes d'Histoire :

Q. — Quand a été établie la participation des ouvriers aux bénéfices de leurs patrons, dans les ateliers de la maison Mame, à Tours, et dans quelles conditions le bonus est-il distribué ? — R. C'est au mois d'avril 1874 que la maison Mame a pris cette généreuse initiative. Sur le montant du chiffre d'affaires de l'établissement on attribue aux employés et ouvriers une gratification proportionnelle aux émoluments annuels de chacun d'eux. Cette gratification se divise en deux parts : un tiers payable à la fin de chaque année au bénéficiaire, les deux autres tiers destinés à rester dans l'établissement, productifs d'intérêts, et le tout remboursable au bout de vingt ans, à la condition que l'employé ou l'ouvrier aura passé ces vingt années consécutives dans la maison. S'il vient à mourir, sa famille est remboursée, en capital et intérêts, des gratifications qui lui ont été attribuées. S'il quitte l'établissement avant le terme des vingt ans, sans motifs reconnus légitimes, la part qui avait été mise en réserve pour lui reste à la masse.

Doctrines & Opinions :

Le roman moderne.

Si j'examine le roman tel que l'ont fait chez nous et de nos jours, sauf de très rares exceptions, les maîtres de cet art ou de cette industrie, j'y vois une lecture malsaine pour tous, plus dangereuse en particulier pour les femmes que ces livres effrontés du seizième ou du dix-huitième siècle dont leurs yeux se détournent avec dégoût, s'ils ont eu le malheur d'y tomber par hasard. Ce danger, c'est de transporter l'imagination, et par l'imagination le cœur, et par le cœur l'esprit, dans un monde à la fois faux et séduisant qui fait naître le goût des chimères et l'ennui de la vie réelle, de ses conditions inévitables et de ses devoirs sévères.

Le roman, comme la vie réelle, a un idéal ; comme elle, il a une doctrine morale ; comme elle, il a une psychologie. Mais l'idéal de la vie réelle, c'est le triomphe définitif du devoir sur la passion ; l'idéal du roman, c'est le triomphe de la passion, mise au-dessus du devoir et sanctifiée par sa violence même. La morale de la vie réelle, c'est que, si l'homme est fait

pour être heureux ailleurs, sa destinée ici-bas est l'effort et la vertu ; la morale du roman, c'est que nous avons droit au bonheur présent et, sommes autorisés à le chercher dans la passion satisfaite. La psychologie de la vie réelle, c'est que la volonté est libre, par conséquent responsable ; la psychologie du roman, c'est que la passion est souveraine. C'est pourquoi, non content de donner à la passion l'attrait du plaisir, il lui prête encore la beauté du dévouement, et, si j'ose le dire, le charme même de la vertu. Dans un livre de philosophie, de telles maximes sont assurément très pernicieuses ; mais leur visible fausseté, les contradictions qu'elles enveloppent, les conséquences odieuses qu'elles entraînent, les rendent aisément réfutables ; et de la raison qu'elles ont un instant abusée on peut toujours appeler contre elles à la raison mieux informée. Dans un roman, qui n'a pas la prétention d'enseigner, mais de peindre, la raison, ne se sentant point menacée, ne se tient point en garde ; l'imagination suit le pinceau de l'artiste, et, sans s'inquiéter de la vérité de ses peintures, les accepte et les idéalise encore ; le cœur s'émeut à son tour, et, s'identifiant avec les personnages qui se meuvent devant lui, se met à l'unisson de leurs passions et de leurs désirs. Il le fait sans scrupule ; croyez-vous qu'il le fasse sans danger ? Quand on a fermé le volume, on rêve longtemps à ces grandes passions qui feraient la vie intéressante, on se met à la place de l'héroïne, on repasse par ses aventures, on monte sur son piédestal ; et, quand on reprend terre, on se dit que c'est grand dommage que la réalité soit faite d'autre sorte ; on trouve qu'il y a bien peu de poésie dans les devoirs quotidiens du ménage, que le mari, comparé au personnage si beau et si éloquent dont on voit encore l'image et dont on écoute encore les séduisantes paroles, fait une assez triste figure ; et on laisse ainsi le mortel sentiment de l'ennui pénétrer dans son cœur. Dès lors on s'acquitte sans goût des obligations de chaque jour, et la famille n'est plus qu'un corps sans âme ; car celle qui, comme épouse et comme mère, était le centre et le principe de sa vie, a laissé son cœur dans le pays des rêves. Puis un temps peut venir où ce cœur, qui se dit incompris parce qu'il a cessé de comprendre la vie, croira trouver, dans ce monde dont il ne voit que la surface brillante, des combinaisons qui, rencontrées plus tôt, eussent réaligné ses chimères. Je ne sais s'il sortira à son honneur d'une épreuve pour laquelle il s'est désarmé d'avance ; mais vainqueur ou vaincu, brisé ou dégradé, il témoignera d'une manière trop douloureuse qu'on ne sort jamais impunément, même par l'imagination,

des conditions régulières et sûres de la vie de famille. — AMÉDÉE DE MARGERIE.

— (: -o :) —

Livres & Revues :

UN SIÈCLE : *Mouvement du monde de 1800 à 1900.* Un volume grand in 8, d'environ 1000 pages. Prix : 7 fr. 50. Reliure d'amateur, demi-chagrin, dos et coins, tête dorée, tranches ébarbées : 12 fr., chez H. Oudin, à Paris.

Notre temps aime l'étude du détail. Nous ne permettons guère qu'aux espérances, surtout bonnes inspiratrices, des jeunes écrivains, ou à la longue expérience des maîtres, quelqu'un de ces ensembles largement brossés qui prétendent donner l'idée d'une grande époque historique.

L'on ne saurait nier pourtant que ces compositions plus vastes aient leurs avantages et s'imposent quelquefois. Quand, en face d'un tableau de maître, nous avons longuement pénétré les expressions, étudié les poses, savouré les nuances, un geste instinctif nous jette en arrière pour donner à notre œil la fête d'un long regard d'ensemble. Alors les fonds s'enfuient, les teintes se fondent, les groupes s'animent, et l'on a la sensation du chef-d'œuvre. Mais, si cette vue générale, qui recueille, en les hiérarchisant, les impressions de détail, est utile à la compréhension d'une toile ou d'une fresque, combien plus est-elle commandée par la complexité d'une histoire qui prétendrait retracer le mouvement, la marche d'un siècle, et surtout du XIXe siècle, héritier de tant de gloires et d'inquiétudes, gros de ce que sera le monde de demain ! L'imagination se perd à passer la revue des faits sociaux d'abord, de leur enchaînement, de leurs réactions, de leurs résultats, puis de l'énorme mouvement intellectuel qui, sur tous les terrains, scientifique, littéraire, historique, artistique, a ouvert tant de voies, clos tant d'ères, retrouvé tant de civilisations. Si enfin le mouvement religieux de l'humanité doit encore, à titre d'explication et d'achèvement, s'épandre d'en haut comme une lumière, assignant à chaque élément sa vraie place, dégageant sa signification vraie, jugeant sa valeur définitive, — comment espérer qu'un homme puisse, sans un travail comme infini, se donner ce spectacle ?

C'est ce spectacle cependant qu'on ose présenter en raccourci dans un livre unique, multiple néanmoins par l'ampleur de son cadre et le nombre de ses collaborateurs. Successivement, sous leur triple aspect politique, intellectuel et religieux, les grandes questions qui passionnent notre temps s'y dressent devant nous. Le point de vue chrétien domine dans ces pages, sans

amoindrir ni déformer les autres, et chaque question est traitée par un écrivain de marque, très souvent spécialiste, toujours compétent. Un plan assez souple pour laisser à chaque partie sa valeur, en la subordonnant cependant à l'effet d'ensemble, permet d'espérer que l'unité restera suffisante parmi la diversité des sujets et des auteurs.

La notice qui précède est reproduite d'un feuillet bibliographique qu'on trouve encarté dans les dernières livraisons de quelques revues catholiques de France. La mention des noms des collaborateurs à *Un siècle* mettra davantage en lumière la valeur du livre.

Ont écrit sur le mouvement politique et économique : — MM. Marius Sepet, Etienne Lamy, Henry Joly, Emile Chénon, René Pinon, le vicomte de Meaux, le comte de la Girennerie, le vicomte d'Avenel, Jean Brunhes, le comte Albert de Mun, Georges Goyau.

Ont écrit sur le mouvement intellectuel : Mgr Péchenard, M. l'abbé Duchesne, M. Eugène Tavernier, le R. P. Lapôtre, S. J., M. l'abbé J. Didiot, MM. Georges Humbert, Bernard Brunhes, Maurice Arthus, A. de Lapparent, Paul Allard, F. Brunetière, André Pératé, Camille Bellaigue.

Ont écrit sur le mouvement religieux : — S. E. le cardinal Richard, Mgr Touchet, les RR. PP. de la Broise et Bainvel, S. J., le P. Sertillanges, O. P., M. l'abbé Pisani, MM. Georges Fonsegrives, le baron Carra de Vaux, le comte d'Haussonville.

A propos de *Quo Vadis*.

Dans les *Études*, livraison du 5 janvier dernier, le R. P. Bremond, S. J., précise son opinion sur le retentissant ouvrage de Sienkiewicz. A ce qu'il avait écrit auparavant il ajoute :

Plus impatienté que de raison par certains enthousiasmes, j'ai dit ici même un peu lestement ce que je pensais de ce livre interminable. Il aurait fallu, je crois, appuyer davantage sur certaines qualités qui, pour n'être pas d'ordre littéraire, ne laissent pas d'avoir leur valeur. Il y a de tout, en effet, dans cette épopée des temps néroniens : du roman et de l'histoire, des scènes d'orgie et des sermons, une apothéose de Pétrone et une démonstration de la divinité de l'Eglise ; n'était-ce pas un peu bien exigeant que de demander, par-dessus le marché, un peu plus d'air, d'élévation chrétienne et d'humaine vérité ?

Cette appréciation, très délibérée, mérite d'être retenue. L'on en peut tirer une conclusion apparemment paradoxale, mais en réalité bien juste : c'est qu'un livre où il y a de tout ne peut être mis entre les mains de tout le monde.

Si, comme le fait remarquer le P. Bremond, il y a dans cette œuvre des lacunes à combler, il y aurait aussi à faire disparaître certains coups de

pinceau dans la peinture des scènes d'orgie.

Au mois de novembre dernier la *Revue canonique* est entrée dans sa quatrième année d'existence. Cette publication est l'organe d'une académie de droit canonique établie à Paris sous le vocable : ACADEMIE DE SAINT RAYMOND DE PENNAFORT. La *Revue canonique* paraît le 15 de chaque mois par livraison de 64 pages in-8. Prix de l'abonnement pour le Canada : 12 fr.—Adresse : 14, rue de Beaune, Paris, chez l'éditeur J. Poisson.

J. F. D.

LA MOTION BOURASSA

En signalant, la semaine dernière, le rejet de la motion Bourassa par la chambre des Communes, nous avons parlé assez longuement de l'incroyable discours que sir Wilfrid Laurier a prononcé contre cette motion ; discours qui a réjoui les jingoïstes et attristé les véritables amis du Canada. Aujourd'hui, nous voulons dire quel que chose du discours que le courageux député de Labelle a fait entendre à l'appui de sa proposition.

Nous avons lu ce discours dans le rapport officiel des Débats de la chambre des Communes, version non révisée, et nous devons dire que c'est un morceau d'éloquence parlementaire qui fait vraiment honneur au député de Labelle, qui fait honneur à notre race.

Ce discours a duré deux heures. On dit que M. Bourassa n'a pas reçu un seul applaudissement. C'est possible. Mais ce qui est bien plus important, nous constatons par ce compte-rendu officiel qu'il n'a pas été interrompu une seule fois ; que ses assertions n'ont pas été contredites.

On n'a pas applaudi M. Bourassa, soit ; mais ses collègues l'ont écouté en silence, dominés par son courage, et par la force de sa parole.

Le premier ministre a reproché au député de Labelle d'avoir moins parlé de la guerre sud-africaine, que du sentiment de notre pays à ce sujet et de la question générale de l'impérialisme militaire.

M. Bourassa avait sans doute ses raisons d'agir ainsi.

D'abord, connaissant la tyrannie de l'esprit de parti, il devait savoir que ses propositions de paix seraient écrasées, quelque plaidoyer qu'il fit en leur faveur.

Puis, il avait déjà, le 13 février de l'an dernier, traité longuement des causes de la guerre. Il était inutile pour lui de se répéter.

Enfin, et surtout, on le sait, la prétention de M. Bourassa a toujours été que l'intervention du Canada en cette guerre sud-africaine ne provient pas des causes mêmes du conflit, mais bien du mouvement impérialiste qu'on a voulu, à l'occasion de cette guerre, mettre en marche et mener à bonne fin.

Son discours du 12 mars 1901 est donc la suite de son discours du 13 février 1900. Les deux discours se complètent et forment ensemble un

admirable exposé, à tous les points de vue, de la grande iniquité de M. Chamberlain ; exposé qui restera sans réfutation sérieuse.

M. Bourassa a mis dans une lumière éclatante l'effronterie invraisemblable de Chamberlain et l'humiliation plus invraisemblable encore de Laurier.

Cette partie de son discours doit être mise textuellement devant nos lecteurs pour qu'ils puissent en saisir toute la force :

" Lors de la dernière session, j'ai exposé devant cette Chambre l'étrange ligne de conduite suivie par le secrétaire des colonies ; l'emploi qu'il a fait de nos résolutions touchant le Transvaal, votées en 1899, qu'il a déclarées être une approbation de sa politique arrogante et provocatrice ; son acceptation de notre offre de services avant que cette offre fût faite ; la publication dans les journaux de Londres de sa dépêche officielle à lord Minto avant que cette dépêche fût parvenue à notre gouvernement ; et surtout, sa réponse insolente à l'arrêté ministériel du 13 octobre.

" Depuis lors, nous avons eu une autre manifestation de l'audace croissante du maître de l'empire.

" L'année dernière, à la date du 4 juin, je fis l'interpellation suivante au gouvernement :

" Est-ce que le gouvernement, ou quelqu'un de ses membres, a été consulté quant aux conditions auxquelles la guerre sud-africaine de vrait être terminée ? Est-ce l'intention du gouvernement d'offrir quelque conseil ou avis à ce sujet ?

" A cette interpellation, le premier ministre répondit comme suit :

" Ni le gouvernement ni aucun de ses membres n'a été consulté quant aux conditions auxquelles la guerre sud-africaine devrait être terminée. Le gouvernement n'a pas mis à l'étude la question d'offrir aucun conseil ou avis à ce sujet. "

" Et cette réponse fut bruyamment applaudie par l'opposition.

" Pendant la session actuelle, savoir le 18 février, je fis l'interpellation suivante :

" 1° Est-ce que le gouvernement canadien, ou quelqu'un de ses membres a été consulté par le gouvernement britannique à propos de la question sud-africaine depuis le 1er juin dernier ?

" 2° Est-ce que le gouvernement canadien, ou quelqu'un de ses membres, a offert quelque conseil ou exprimé quelque avis au gouvernement britannique à ce sujet. "

" Le premier ministre, le très honorable sir Wilfrid Laurier, a répondu ainsi :

" Ni le gouvernement canadien, ni aucun de ses membres, n'a été consulté, par le gouvernement britannique, sur la question sud-africaine depuis le 1er juin dernier. Aucun membre du gouvernement n'a exprimé d'avis à ce sujet. "

Traversons maintenant l'océan, pénétrons dans la chambre des Communes qui siège à Westminster, la mère des parlements, la source et la sauvegarde de la liberté britannique, de la justice britannique, de la vérité britannique. A la date du 8 août dernier, je lis dans le compte rendu des débats du parlement publié par le *Times* :

" M. Faber (York) demande au secrétaire d'Etat pour les colonies si en considération de la part prise par le Canada et l'Australie à la guerre sud-africaine, il se proposait de s'assurer de l'opinion du gouvernement de ces colonies au sujet de l'organisation et du gouvernement du Transvaal et de l'Etat d'Orange lorsque la guerre sera terminée. "

" Et tout en nous rappelant bien les déclarations faites par le premier mi-

nistre du Canada, le 4 juin 1900 et le 18 février 1901, écoutons la réponse de l'oracle du nouveau monde britannique :

" M. Chamberlain. — Je me suis déjà assuré des vues des colonies du Canada et de l'Australie relativement aux grandes lignes de la future organisation, et le gouvernement de Sa Majesté est entièrement d'accord avec elles sur la nécessité de l'annexion, de l'établissement d'un gouvernement appuyé par la force militaire, avec l'expectative ultérieure de l'application aux deux colonies d'un gouvernement autonome représentatif — (Applaudissements). "

" Oui, applaudissements des deux côtés de l'Atlantique. Mais laquelle des deux versions dit vrai ?

" On serait tenté de qualifier une pareille contradiction dans des termes qui appelleraient votre intervention, monsieur l'Orateur. Mais, après tout, ceci n'est pas beaucoup pis que ce qui est arrivé lorsque le gouvernement canadien a déclaré officiellement qu'en permettant le départ d'un premier contingent il ne se considérait pas lié à aucun nouvel envoi de troupes, tandis que le secrétaire des colonies répondait, non moins officiellement, que le gouvernement anglais acceptait nos troupes comme une preuve de notre désir de " partager les risques et les fardeaux de l'empire " et de notre sympathie pour sa politique sud-africaine.

" Cette première entorse à la vérité ayant été acceptée ici, le secrétaire des colonies était encouragé à continuer ses méthodes. Mais je me crois justifiable de demander aux membres de cette Chambre, au nom de la dignité du Canada, de mettre fin à ce traitement arbitraire. Je fais appel au moins à ceux de mes collègues qui ne sont pas assez avancés dans la dévotion à l'égard de M. Chamberlain pour croire que c'est un grand honneur d'être de simples instruments entre ses mains. "

M. Bourassa a donc établi clairement que M. Chamberlain a donné le démenti le plus formel à sir Wilfrid Laurier.

Celui-ci, en effet, à deux reprises, déclare solennellement qu'aucun membre du gouvernement canadien n'a donné le moindre avis au gouvernement anglais touchant la question sud-africaine.

M. Chamberlain, de son côté, affirme qu'il s'est assuré de l'opinion du Canada relativement à cette même question, et que cette opinion est conforme à l'opinion du gouvernement de Sa Majesté !

On ne saurait imaginer contradiction plus flagrante. Ou M. Laurier a menti à la chambre canadienne ; ou bien M. Chamberlain a menti à la chambre anglaise. Il n'y a pas à sortir de là.

Et sir Wilfrid Laurier, dans sa réponse (?) à M. Bourassa, n'a pas donné un mot d'explication ! Il s'est tranquillement constitué le défenseur de Chamberlain, ce Bismarck anglais, qui l'a mis dans l'alternative de passer pour gobeur ou menteur.

Jamais les Canadiens-français n'ont été aussi profondément humiliés qu'ils l'ont été le 12 mars 1901, lorsque le soi-disant " champion de notre race ", pour plaire aux Anglais, s'est livré à cet écœurant et servile aplatissement devant M. Chamberlain.

M. Laurier a récolté, en cette occasion, les applaudissements de l'élément le plus fanatique en ce pays, et il les

méritait bien.

* * *

M. Bourassa, dans son discours, a mis également en lumière le double jeu des deux partis politiques au sujet de la guerre et de la participation du Canada à ce conflit. Les chefs, bleus et rouges, ont été obligés d'avaler tout cela, sans mot dire.

Le député de Labelle a aussi démontré, en s'appuyant sur le nombreux documents fort probants, que le triomphe du cabinet Laurier aux élections générales ne doit pas être considéré comme une approbation de sa politique impérialiste. La question a été escamotée en maints endroits ; et si l'on a voté pour Laurier en maints autres endroits, ce n'est pas du tout parce qu'on approuvait la nouvelle politique de la participation du Canada aux guerres de l'empire ; mais parce qu'on était convaincu que le parti tory aurait fait pis s'il avait été au pouvoir et ferait pis s'il y arrivait.

Cette partie du discours de M. Bourassa constitue une démonstration écrasante, et sir Wilfrid Laurier n'a pas même tenté d'y répondre.

Au lieu de répondre à M. Bourassa, le chef du cabinet a cru devoir faire dire au député de Labelle ce qu'il n'avait pas dit.

M. Bourassa avait établi, d'une façon péremptoire, que le gouvernement anglais n'est venu frapper à notre porte pour l'enrôlement de la police sud-africaine qu'après s'être fait fermer au nez presque toutes les autres. Et il n'a demandé qu'une chose : qu'on n'ouvre pas ici de bureaux de recrutement, tout en laissant libres d'aller à leurs frais et dépens ceux qui veulent s'enrôler.

Et sir Wilfrid Laurier, avec une mauvaise foi révoltante, lui fait dire qu'il veut empêcher les jeunes gens d'aller en Afrique !

Comme si ne pas encourager et empêcher étaient des termes synonymes ?

Au lieu de répondre au député de Labelle, le premier ministre a fait des causes de la guerre l'exposé le plus fallacieux que nous ayons encore lu.

Par exemple, M. Laurier a invoqué la saisie et l'annexion du district de Kimberley par l'Etat d'Orange, au commencement de la guerre, comme une justification de l'annexion des deux républiques aux colonies anglaises.

On ne saurait rien imaginer de plus odieux et de plus faux.

Il est parfaitement connu que le district de Kimberley appartenait, sans conteste, à l'Etat d'Orange, depuis l'existence de la république.

Lorsqu'on y découvrit les mines de diamants, entre 1870 et 1880, croyons-nous, quelques spéculateurs anglais s'y installaient.

Un beau matin, naturellement, ils se firent annexer par l'Angleterre, sans la moindre cérémonie.

L'Etat d'Orange, qui n'a jamais eu aucune querelle avec l'Angleterre, comme l'a parfaitement dit M. Laurier, protesta solennellement contre cette spoliation éhontée, et déclara qu'il s'arrêta devant la force brutale supérieure, mais qu'il n'abandonnait nullement ses droits sur son bien volé.

La guerre déclarée, en 1899, l'Etat d'Orange tenta de reprendre ce qui lui appartenait.

C'est là ce que notre Mousquetaire de la Saskatchewan appelle une justification de la prise de possession de deux Etats indépendants ?

Et nos représentants d'applaudir !

M. Laurier a eu les applaudissements et les votes. Mais l'Histoire impartiale donnera raison à M. Bourassa.

“ British sir Wilfrid ”

C'est le titre d'un article que publie le *Hamilton Spectator*, en date du 13 mars.

Le *Hamilton Spectator* est l'un des journaux les plus fanatiques d'Ontario ; l'un de ceux que les journaux libéraux de Québec, le *Soleil* et la *Patrie*, nous citent souvent pour nous prouver que Laurier est le rempart qui protège nos droits !

Voici l'article :

“ Le discours de sir Wilfrid Laurier, hier soir, à la chambre des Communes, sur la motion Bourassa, était tout à fait *british*. Il est bien dommage que sir Wilfrid ne se soit pas trouvé à Ottawa et n'ait pas parlé sur le même ton, lorsque, au commencement de la guerre, il était à Chicago échangeant des compliments avec un tas d'Américains. Il est dommage qu'il ne se soit pas montré aussi *british* que dans son discours d'hier soir, alors qu'il refusait d'envoyer des troupes en Afrique sans la sanction du parlement. Naturellement, nous sommes content de voir que sir Wilfrid a modifié sa manière de voir, quelle que soit la cause de ce changement. Mais nous nous réservons le droit de penser que l'attitude d'Ontario aux dernières élections y a contribué pour beaucoup. ”

D'où il appert que sir Wilfrid Laurier, à force de s'aplatir, est enfin devenu assez plat pour plaire même au *Hamilton Spectator*.

LA SITUATION EN AFRIQUE

Enfin, nous avons quelque chose d'officiel au sujet des négociations en vue de la paix qui ont eu lieu, dans ces derniers temps, entre sir Alfred Milner et lord Kitchener, d'un côté, et le général Botha, de l'autre.

Le 22 mars, les documents, ou du moins des documents ayant trait à ces négociations, ont été déposés devant la Chambre des Communes anglaises. Les dépêches de Londres en donnent un résumé complet :

On constate tout d'abord que c'est sir Alfred Milner, et non pas le général Botha, qui a fait le premier pas. Cela a une grande importance, car il montre que les Anglais éprouvent encore plus que les Boers le besoin de mettre fin aux hostilités.

Il prouve aussi que les Anglais ont déjà mis beaucoup d'eau dans leur vin.

Pendant longtemps, on le sait, le gouvernement de Londres déclarait qu'il ne saurait négocier avec les Boers ; que ceux-ci devaient se rendre, tout simplement, sans condition. Et voici maintenant que sir Alfred Milner et lord Kitchener, avec l'autorisation de M. Chamberlain, négocient

longuement avec Botha, et offrent diverses conditions aux Boers en retour de leur soumission.

C'est sir Alfred Milner, avons-nous dit, qui a pris l'initiative de ces négociations. On le constate par une dépêche de sir Alfred à M. Chamberlain, datée de Prétoria, 22 février. Cette dépêche déclare que madame Louis Botha est de retour d'une entrevue avec son mari et apporte une lettre à sir Alfred Milner en réponse à un message verbal offrant de rencontrer le général Botha, pour mettre fin à la guerre, mais avec l'entente formelle qu'il ne sera pas question, pendant l'entrevue, de l'indépendance du Transvaal et de l'Etat d'Orange.

D'où il appert que sir Alfred Milner s'est servi d'une femme pour entamer les négociations !

Dans sa réponse, le général Botha se déclare prêt à rencontrer sir Alfred Milner.

M. Chamberlain, en accusant réception de la dépêche de sir Alfred lui annonçant cette nouvelle, dit ces paroles fort suggestives : “ Il (Botha) nous trouvera désireux de le rencontrer sur toutes les questions qui regardent sa position individuelle. ”

Toujours la vieille tactique : “ diviser pour régner ”. Evidemment, les diplomates anglais étaient disposés à accorder des *favours spéciales* à Botha, dans l'espoir de l'amener plus facilement à capituler. Cela ressemble furieusement à une tentative de corruption.

Une dépêche de lord Kitchener, en date du 28 février, rend compte d'une longue entrevue qu'il avait eue, ce jour-là, avec le général Botha, à Middleburg. Botha semblait désirer la paix, mais ajoutait qu'il ne savait pas du tout s'il pourrait l'obtenir sans l'indépendance. Kitchener refuse de discuter ce point, mais offre certaines conditions aux Boers : l'établissement d'un gouvernement civil sur le modèle du gouvernement des *crown colonies*, c'est-à-dire un gouverneur nommé par la couronne, avec un conseil électif pour l'assister ; lequel gouvernement serait remplacé, plus tard, par un gouvernement représentatif ; les Boers pourraient porter des armes pour la chasse et pour se protéger contre les noirs, moyennant un permis ; les langues hollandaise et anglaise devraient avoir des droits égaux ; pas de taxe sur les burghers pour les frais de guerre ; au contraire, l'Angleterre leur aiderait à rebâtir leurs fermes incendiées.

Le 3 mars, une lettre de sir Alfred Milner au général Botha réitère les offres de Kitchener. Il y est de plus question du rapatriement des prisonniers ; de l'amnistie pour les combattants, moins les sujets britanniques ; de l'établissement d'un tribunal indépendant de l'Exécutif ; du respect des propriétés appartenant aux églises, aux asiles, etc ; d'une somme d'un million de louis pour payer les dettes contractées par les gouvernements républicains pendant la guerre, etc.

En date du 6 mars, M. Chamberlain donne ordre de modifier les propositions sur plusieurs points. Par exemple, le gouvernement anglais ne voulait pas assumer la responsabilité des dettes des gouvernements républi-

cains, mais il était prêt, à titre de gracieuseté, à affecter un million de louis à payer les effets réquisitionnés par les gouvernements républicains. C'était passablement *blanc bonnet* et *bonnet blanc*. De plus, le gouvernement s'engageait à limiter les suffrages des Cafres de façon à donner une juste prépondérance à la race blanche, la position légale des noirs devant être semblable à celle qu'ils occupent actuellement dans la Colonie du Cap.

Le 16 mars, lord Kitchener reçoit la réponse définitive de Botha. Le général boer déclare qu'il a fait parvenir à son gouvernement les offres du gouvernement anglais ; “ mais, dit-il, Votre Excellence, en tenant compte de l'échange de vues qui a eu lieu entre nous à Middleburg, le 28 février, ne sera pas étonnée d'apprendre que je ne suis pas disposé à recommander ces offres à mon gouvernement qui, cependant, les mettra sérieusement à l'étude. Je puis ajouter que mon gouvernement et mes principaux officiers ici partagent ma manière de voir. ”

C'est-à-dire que les Boers, après mûre délibération, rejettent les propositions de paix faites par les Anglais.

C'est d'autant plus humiliant pour le gouvernement anglais que celui-ci avait déclaré, avec emphase, nous le répétons, qu'il ne ferait aucune proposition aux Boers, que ceux-ci devraient se rendre sans condition.

Pour que la fière Albion ait été amenée à entrer en négociations avec Botha, il faut que la situation de son armée en Afrique ne soit pas brillante.

Pour que les Boers aient cru devoir repousser les offres du gouvernement anglais, il faut que leur situation ne soit pas aussi désespérée qu'on l'a dit.

* *

Une dépêche de Londres, en date du 22 mars, mande que le *Times* commente ainsi le rejet des propositions de paix :

“ L'événement démontre que les Boers ont encore l'espoir de voir survenir quelque fait à leur avantage. Il est difficile autrement de comprendre le rejet des conditions de Kitchener. Les pièces parlementaires à ce sujet montreront sans doute que ces conditions étaient indulgentes presque au point de la faiblesse. ”

Le *Westminster Gazette* est loin de voir tout en rose. Ce journal rapproche le refus du général Botha d'accepter les conditions offertes par lord Kitchener de la situation en Chine, et ajoute que, les puissances étant en complet désaccord en Orient, à tout instant on peut voir surgir un conflit d'où sortira l'indépendance des Boers.

“ L'insuccès des négociations, dit encore ce journal, signifie que la situation, au point de vue militaire n'est pas encore bien définie dans l'Afrique du sud. ”

En effet, les dernières dépêches signalent un échec assez sérieux des Anglais à Vrede, dans le coin nord-est de l'Orange. La garnison anglaise a dû abandonner cette ville, malgré les secours que le colonel Campbell a voulu lui apporter. Campbell a dû se retirer avec deux cents malades et blessés.

On signale, sans donner aucun détail, un combat sérieux qui aurait eu lieu, le 22 mars, à Hartbeestfontein,

près de Klerksdorp, dans le coin sud-ouest du Transvaal.

Une dépêche de Sanderton, sur le chemin de fer de Dundee à Johannesburg, mande que les Boers ont capturé un train de provisions. Les communications entre Dundee et Prétoria seraient coupées.

Un convoi qui allait rejoindre la colonne du général French a été attaqué par les Boers près de Scheepser's Nek, dans le Transvaal. Il y a eu un Anglais tué et trois de blessés ; mais on ne dit pas ce qu'est devenu le convoi.

Une dépêche de Kitchener, 25 mars, signale un succès pour les Anglais remporté sur Delarey, au sud-ouest de Ventersdorp.

Enfin, une dépêche de Londres, 23 mars, mande que le War Office a reçu la nouvelle que De Wet, à la tête de 2000 hommes, menace d'envahir le Natal.

De toutes ces dépêches, il résulte que, malgré les déclarations réitérées de nos ridicules jingoïstes, la guerre est loin d'être finie.

Voies ferrées dans la Gaspésie

L'Assemblée législative vient d'accorder une charte à une compagnie de chemin de fer—dite ligne courte—de Causapscaal ou d'un autre point sur l'Intercolonial, à Gaspé. Cette voie ferrée passera dans l'intérieur des terres de la Gaspésie. Une personne compétente de cette région nous écrit que la prétention que c'est là la vraie ligne courte est fautive. De Causapscaal à Gaspé, nous assure-t-on, on ne peut pas faire un chemin beaucoup plus court que celui de Matapédia à Gaspé. Puis, il appert des rapports de M. Bureau, en 1885, que cette route passera par une région montagneuse et peu propre à la culture.

On nous assure que la vraie ligne courte serait de la Rivière du Loup à Matapédia, puis de Matapédia à Gaspé—parachèvement de la ligne déjà commencée de la Baie des Chaleurs. De cette manière, on rapprocherait Gaspé de Québec de 64 milles. Et le chemin entre la Rivière du Loup et Matapédia ouvrirait à la colonisation une région exceptionnellement fertile et propre à l'agriculture.

Un autre correspondant nous écrit pour nous dire que le gouvernement fédéral, au lieu de construire un nouveau pont sur l'Ottawa, aurait bien dû prolonger l'Intercolonial jusqu'à Gaspé par voie de Matane, ainsi que le demande la *Patrie*, à la date du 2 février. On trouve que la population isolée et délaissée, sur les bords du Saint-Laurent, depuis Métiis jusqu'à Gaspé, mérite sa part des faveurs du gouvernement. Mais le ministre des chemins de fer fait la sourde oreille aux justes réclamations de cette intéressante population.

Pour nous, nous nous faisons volontiers l'écho de ces représentations, dans l'espoir que de la discussion jailliront et la lumière et le véritable progrès.

Chose certaine, c'est que le Nord-Est de notre Province, qui est probablement notre plus riche héritage, a été trop négligé jusqu'ici.

DISCOURS DU PAPE

Voici la traduction de l'adresse présentée au Souverain Pontife, le samedi 2 mars, par S. Em. le cardinal Oreglia di San Stefano, au nom du Sacré-Collège :

« Très Saint-Père,

« Le Sacré-Collège se réjouit de pouvoir renouveler à Votre Sainteté ses félicitations et l'expression de son attachement, en l'heureuse solennité du vingt-troisième anniversaire de Votre couronnement.

« La protection manifeste de la divine Providence pour conserver florissante votre vie précieuse excite notre esprit et notre cœur à remercier le ciel, en souhaitant qu'avec les années puissent se multiplier vos œuvres non moins utiles que glorieuses, ainsi que vos mérites envers l'Eglise et devant Dieu.

« Avec nos propres vœux, nous présentons et nous recommandons au Seigneur les aspirations et les intentions de Votre Sainteté. Elles n'ont, avec l'accroissement du prestige pontifical, d'autre but que le bien-être matériel et moral du peuple chrétien, soit quand Votre Sainteté revendique la liberté violée et l'indépendance du Saint-Siège, soit quand Elle défend le droit de pratiquer les conseils évangéliques ; soit, enfin, quand Elle dicte les règles à suivre pour l'action catholique populaire, en indiquant les limites dans lesquelles doit se développer l'activité des catholiques.

« Daigne Votre Sainteté agréer l'hommage de nos souhaits et de nos vœux et accorder au Sacré-Collège la bénédiction apostolique. »

Le Saint-Père a répondu par le discours que voici :

Vénérables frères,

Les sentiments dévoués et les souhaits affectueux du Sacré-Collège Nous sont très agréables ; et avec lui, Nous élevons les yeux et le cœur pour remercier le Dieu très miséricordieux, dont la Providence est si généreuse envers Nous. Tout spécialement, Nous considérons comme un grand bienfait de sa bonté que Nos pauvres forces, accablées par le poids des années et des fatigues, n'aient pas encore succombé au milieu des difficultés grandissantes qui, de divers côtés, contraignent le ministère et l'action propre de l'Eglise. On ne peut le dissimuler : l'impudence, la calomnie et les autres artifices d'iniquité se donnent aujourd'hui partout impunément libre carrière contre l'Eglise qui, cependant, ne travaille qu'au bonheur de la société humaine. Leurs principaux instruments sont les sectes perverses qui, sous des formes différentes, mais comme si une seule main occulte les dirigeait, s'accordent unanimement pour combattre les institutions catholiques et voudraient, si c'était possible, les arracher de l'âme des peuples et ensuite réaliser d'autres desseins infâmes. Ainsi se multiplient les sujets de douleur et de préoccupation. Ce n'est pas l'Eglise qui Nous inspire des craintes : celle-ci, forte des promesses divines, ne s'étonne pas des ingrattitudes, des contradictions, des offenses, et elle sait même y puiser une vertu et

une gloire nouvelles.

Nous éprouvons aussi une grande consolation en voyant comment, dans toutes les régions du monde catholique, l'esprit des bons, admirablement unis par l'obéissance et le respect envers l'Eglise et son Chef, augmente, à travers les luttes, en vigueur, en fécondité, en œuvres excellentes. Mais Nous sommes très attristé par l'aveuglement de tant de personnes qui se rebellent ou qui regimbent contre cette mère qui a tracé sur leur front le signe auguste du salut ; et plus cruelle encore est la pensée de ce que l'on doit attendre des générations ainsi engendrées et qui déjà ont fait présager d'elles trop de mal. Puisse Notre voix, qui est la voix d'un père, pénétrer dans tous les rangs de la société et toucher surtout ceux qui ont spécialement la charge de favoriser, par l'action et par l'exemple, aussi bien le respect dû à la religion que le culte de la morale chrétienne. Puisse Notre voix les convaincre définitivement que pour la paix civile et pour le bon ordre public et privé, c'est une chose très funeste de négliger les devoirs religieux et une chose très funeste encore de rompre avec le surnaturel et avec Dieu.

Quant à Nos actes récents dont il vous a plu, monsieur le cardinal, de faire mention tout à l'heure, Notre devoir absolu est de saisir les occasions de confirmer les droits imprescriptibles de ce siège : Nous n'en sommes pas les maîtres, mais les dépositaires et les gardiens en vertu de liens sacrés. Ensuite, Nous avons jugé convenable d'indiquer d'une manière pratique comment on doit veiller aux véritables besoins du peuple, en protégeant par-dessus tout ce bien inestimable qui est l'harmonie de toutes les classes ; et cela en observant en même temps les règles de la justice et de la charité, vertus immuables par elles-mêmes mais dont les formes particulières suivent les circonstances des temps.

Nous ne pouvions pas ne pas Nous lever pour la défense des conseils de la perfection évangélique, Nous qui remplissons l'office de leur divin auteur. Et Nous croyons avoir l'adhésion de tous les honnêtes gens en rendant hommage à tous ceux, si nombreux, qui, par leurs généreux sacrifices, procurent à la société toute sorte de fruits précieux, principalement la diffusion de la civilisation chrétienne parmi les peuples éloignés et barbares.

Plus que jamais, la France catholique est riche de ces mérites et s'en glorifie à bon droit : or, de ce côté sont suspendus de trop graves périls. Quel malheur, en effet, et quelle calamité pour les intérêts de la religion et de la patrie si on n'éloigne pas la terrible tempête qui menace de disperser d'un coup soudain une si précieuse abondance de fatigues qui ont mûri et d'espérances en fleur !

Pour l'heureux succès de toutes Nos sollicitudes et pour l'accomplissement des vœux les plus ardents de Notre cœur, il est nécessaire que d'En-Haut Nous vienne une aide puissante, surtout pour dissiper les préjugés et calmer les passions qui s'insinuent si malheureusement. Implorons-la donc tous humblement et avec ardeur, par les mérites du Rédempteur divin, le

Père très aimant des âmes, Pasteur éternel de son Eglise.

Que le Sacré-Collège reçoive le témoignage de Notre reconnaissance et de Notre affection paternelle avec la bénédiction apostolique que Nous accordons de grand cœur à tous ses membres, de même qu'aux évêques, aux prélats et à tous ceux qui Nous font une agréable couronne.

LES ORIGINES DE L'ART CHRÉTIEN

Les peintures des Catacombes

(Suite et fin.)

Les joies réservées aux élus furent quelquefois naïvement symbolisées par des banquets. Quelques unes de ces scènes décorent le vestibule de Domitille, les cimetières de Calliste et des Saints Pierre et Marcellin. Sur ces dernières, probablement du IIIe siècle, les convives sont servis par la paix et la charité. Vers la même époque, certains s'ingénierent à remplacer le banquet par un jardin de délices. On voit encore, sur une fresque très endommagée du cimetière de Sainte-Sotère, entre une guirlande de roses, et une frise chargée de trois vases dont l'eau jaillissante signifie le *refrigerium* céleste, cinq élus au milieu d'arbres, de fleurs, de raisins, de figues et d'olives. Deux paons, images de l'immortalité, se profilent non loin des personnages et maints oiseaux jouent près des fruits.

Ce sont des idées d'espérance, de sérénité que l'on se plaisait à évoquer sur les parois des catacombes. Il fallait fortifier les fidèles contre les épreuves des jours terribles, élever les cœurs vers Celui qui donne la vraie paix, rappeler sans cesse aux esprits la patrie céleste et la vie éternelle. Partant, il importait de prodiguer les images consolatrices et les plus suaves des spectacles mystiques. Ni le drame de la Passion, ni aucun martyr n'eurent une place sur les parois. Et l'unique scène se rapportant aux persécutions représente un chrétien qui confesse sa foi devant l'empereur-juge (cimet. de Calliste, IIIe s.) Quant à la Croix, on ne la traça nulle part de crainte que les impies ne l'outrageassent ; on en fit seulement quelques simulacres, soit en transperçant d'un trident le poisson, l'ichtys bien connu, soit en barbant l'ancre d'un trait transversal ou d'une antenne le mât d'un navire.

Les sujets bibliques fournirent d'innombrables thèmes aux allégoristes. *Adam et Eve*, *David vainqueur de Goliath*, qu'encadrent une ornementation opulente autant que profane sur l'un des plafonds de la catacombe de S. Janvier à Naples, disent les épreuves à subir, les luttes à soutenir ici-bas et l'action de la Providence. D'autres exemples de l'assistance divine se lisent dans les multiples scènes inspirées par *Job dans sa détresse*, *Moïse frappant le rocher*, *Tobie et l'Ange*, *Elie*, *Jonas*, *Daniel exposé aux lions*, *les trois Hébreux dans la fournaise*, *l'Histoire de Suzanne*. A Rome, le vestibule de Domitille, la chapelle dite grecque du cimetière de Priscille

s'illustrent d'un Noé émergeant, les bras étendus, d'une caisse dont le caractère de cercueil fait penser à la Résurrection. La même idée se trouve précisée dans quelques compositions où Notre Seigneur rend Lazare à la vie (chambre des Sacrements et plafond, cimet. de Priscille et de Calliste). La miséricorde infinie se manifeste sous la forme même de la main de Dieu dans le sacrifice d'Abraham.

Pour les raisons énoncées plus haut, les scènes de la vie du Christ et les interprétations du dogme ne pouvaient qu'être fort restreintes. On ne compte parmi les premières, avec la *Résurrection de Lazare*, que le Baptême de Jésus (dessus de porte à la crypte de Lucine), *l'Hémorroïsse touchant le manteau du Sauveur*, *Jésus et la Samaritaine* (fresques du IIe s., cimet. de Prétostat). Les secondes, toutes dans le cimetière ecclésiastique de Calliste, décoraient cinq cubicula. Mais deux seulement de ces chambres, dites des Sacrements, possèdent encore une partie de leurs peintures (fin IIe s. et début du IIIe). *Le frappeur du rocher*, *l'apôtre pêchant un petit poisson* (le baptisé), *le paralytique de Bethsaïda emportant son lit*, *l'aspersion d'un enfant* figurent le Baptême. L'Eucharistie est symbolisée dans un motif par la consécration des Saintes Espèces à la messe devant une figure orante qui pourrait bien représenter l'Eglise devant l'autel ; elle est évoquée dans une seconde peinture par le repas des sept disciples au bord du lac de Tibériade, ailleurs par la représentation d'une table chargée de pains et de poissons et par sept corbeilles, rappel de la multiplication miraculeuse. Les figures de Jonas et de Lazare proclament la résurrection par la vie surnaturelle.

De très simples images, souvent d'une écriture grossière, jouèrent un rôle important dans la symbolique d'alors. Les poissons, — l'ichtys, — qu'ils fussent chargés ou non d'une corbeille de pains, étaient regardés comme un emblème de la Sainte Eucharistie ; dessinés près de l'ancre, ils rayonnaient l'espoir en Jésus. D'autres portaient la nef de l'Eglise. Le navire signifiait aussi la vie humaine ; on dressait fréquemment près de sa coque le phare du port éternel ou l'on profilait sur ses agrès la gracieuse messagère de la paix ou du salut. Enfin, prise de bonne heure comme un symbole de l'âme délivrée des liens matériels, la colombe de Noé représentait également le Saint-Esprit au baptême des néophytes.

A Naples, au IIe siècle, des décorateurs empruntèrent au moins un thème au Pasteur de S. Hermas. Les jeunes filles qui bâtissent une tour sur certaine voûte du vestibule supérieur des catacombes sont une illustration de cet ouvrage pieusement allégorique si célèbre aux premiers siècles de notre ère. Mais en général, et surtout à Rome, ceux qui composaient des scènes demandaient des inspirations aux Saintes Ecritures. Et ils s'appliquaient à traduire jusqu'aux paraboles comme les Vierges sages. Le cimetière ostien en conserve une interprétation qui, depuis le IIIe siècle, pare la sépulture d'une religieuse, et le cimetière de Cyriaque en eut jadis une réplique.

Les figures purement décoratives, Saisons, Fleuves, Amours, Génies, ne sont pas rares dans les catacombes, il y a même quelques Psychés et des Victoires. Les meilleures sont des pastiches d'ouvrages profanes. On trouve aussi des portraits, isolés ou groupés, des images de fossoyeurs, d'artisans, et, au cimetière de Domitille, quelques scènes de la vie quotidienne. Ici, l'on transporte du blé ; là, on le distribue ; ailleurs, les représentants du collège des boulangers délibèrent. De telles peintures furent sans doute demandées par des corporations pour les tombes de leurs membres ; elles sont, comme les divers portraits, d'une exécution barbare qui, cependant, ne manque pas toujours de saveur.

Nous avons dit que les artistes chrétiens avaient, à l'origine, procédé selon la manière gréco-romaine. Cela s'explique aisément. N'étaient-ils pas convertis de la veille ? Ne se trouvaient-ils pas obligés de recourir parfois à la collaboration de leurs confrères païens ? Et, plus tard, comment eussent-ils pu recevoir une autre formation que ceux-ci ? Or, sous le dernier des Antonins, l'art était en pleine décadence. L'imitation des ouvrages néo-archaïques et hellénistiques, l'abus du réalisme grossier et de l'allégorie fade avaient affaibli le sentiment esthétique. Le goût des producteurs était aussi corrompu que celui du public. Faute de se retremper aux sources de la vraie beauté, les fils du Latium retournaient à la sauvagerie ancestrale. La situation des artistes de la primitive Eglise était donc particulièrement délicate. Ils n'avaient comme initiateurs que des dégénérés et leur vie s'écoulait dans un milieu peu favorable au développement de leurs dons. De plus, tout les entravait dans l'exercice de leur art. L'hostilité qu'on ne cessait de témoigner aux croyants, les persécutions fréquentes et féroces ne leur permettaient guère d'étudier et de réaliser comme il aurait fallu.

Les diverses scènes peintes dans les catacombes ont les défauts inhérents aux travaux des phases de formation et des périodes de dégénérescence ; elles manquent de structure et presque toujours d'harmonie. Personnage, animaux, décor, accessoires, tout y est d'un dessin ingénu, d'un trait gauche. Toutefois, quelques figures dégagent de la vie et, sous les formes disproportionnées, les silhouettes imprécises, on devine le désir d'indiquer un caractère.

Les ouvrages les plus artistiques sont assurément les décors d'ornementation naturelle et ceux qu'animent des figures irréelles. Le cimetière de Domitille est riche en fresques de ce genre, toutes conçues dans le même esprit que celles de la Grande Grèce.

La chambre d'Ampliatius offre d'harmonieux motifs qu'encadrent des représentations de colonnettes, de portes et de placages marmoréens. Des animaux domestiques s'y ébattaient sous la garde d'un petit génie, et, sous les voûtes, des feuillages se déroulent en souples arabesques. Un autre cubiculum, que l'on peut considérer également comme du Ier siècle, a ses murs historiés d'un frais paysage, de génies et d'amours. Sur la voûte de l'ambulacre une immense vigne se ramifiait

non sans grâce, et plusieurs génies soutenaient des banderoles au-dessus des niches. Par malheur, on ne distingue plus rien aujourd'hui.

La vigne, à cause de ses multiples sens mystiques, servit très souvent de thème ornemental ; mais les païens s'en inspiraient depuis longtemps, et c'est à leur instar que le décorateur de l'ambulacre précité laissa dans les branchages de son cep des oiseaux et de minuscules génies vengeurs.

Des peintures de la fin du IIe siècle très délicates aussi enjolivent la crypte de S. Janvier, au cimetière de Prétexat. C'est au-dessus de l'entrée et des trois arcosolia, une frise où l'on voit des enfants cueillir des fleurs ou procéder à certains travaux champêtres ; et, sur les autres parties des murs, quatre étages de rinceaux dont la rose, l'épi de blé, la vigne, le laurier ont fourni les éléments et qu'égayent, sauf à l'extrémité supérieure, des oiseaux et des nids. Quelques fruits groupés aux angles complètent cette composition, d'un excellent effet d'ensemble.

L'ère de la paix une fois ouverte, on s'empressa d'ajouter aux scènes funéraires des compositions où la foi victorieuse était glorifiée : *Jésus enseignant au milieu des apôtres, le Christ triomphant et donnant la Loi*. Le premier de ces thèmes fut développé dès le IVe siècle au cimetière de Domitille, sur un *arcosolium* pompeusement paré, sur l'abside d'un *cubiculum*, sur la voûte d'un autre *cubiculum*. Le second, interprété au début du Ve siècle, se reconnaît sur une voûte de cubiculum au cimetière des Saints Pierre et Marcellin et dans les cimetières d'Ostrianus et de Domitille.

Vers la fin du IVe siècle, on commença de donner à la Sainte Vierge un type hiératique (cimetière ostrien) et l'on se mit à configurer les saints, soit auprès d'âmes qu'ils conduisaient au tribunal du divin Maître ou introduisaient au paradis, soit isolément ou par groupes. Au cimetière d'Hermès, un adolescent se silhouette, aux pieds du Juge suprême, entre deux bienheureux ses intercesseurs. Une *sainte Pétronille accueillant Veneranda au paradis*, peinte vers la même époque (IVe siècle), orne le cimetière des saints Nérée et Achille. Sur un *arcosolium* du cimetière de Syracuse, la jeune Marcia est reçue au ciel par le Sauveur lui-même qu'accompagnent les apôtres Pierre et Paul (Ve s.). Dans la catacombe napolitaine, un S. Janvier très virginal (Ve s. ?) se dresse entre Cominia et Nicatiola. Les saints Policamus, Sebastianus et Curinus sont groupés au cimetière de Calliste (Ve s.), et, non loin d'eux, sainte Cécile (VIIe s.) et le pape saint Urbain (IXe s.) se profilent sur des motifs indépendants, celui-ci près du Christ, celle-là au milieu de roses mystiques.

Au Ve siècle, les peintres qui, jusqu'alors, avaient représenté Notre Seigneur l'herbe et souriant, lui donnèrent la tête adoptée par les mosaïstes, la barbe bifide, les longs cheveux, l'air grave du type historique, et ils l'entourèrent du nimbe. Ils venaient d'emprunter aux bas-reliefs des sarcophages quelques scènes de la vie du divin Rédempteur, mais ils restaient impuissants à réaliser des œuvres

d'art. C'est au seul point de vue archéologique qu'il faut examiner les dernières peintures exécutées dans les catacombes, celles du cimetière de Pontien.

ALPHONSE GERMAIN.

LE SENTIMENT CANADIEN-FRANÇAIS

Sous ce titre, nous lisons dans le *Trifluvien*, à la date du 15 mars :

Le député de Labelle, M. Bourassa, devait s'attendre à recevoir plus d'injures que d'encouragements au sujet de sa motion. Comme compensation, il peut rester convaincu qu'il a, par sa courageuse attitude, en affirmant le droit et protestant contre la participation du Canada à l'une des plus monstrueuses iniquités des temps modernes, fidèlement représenté le sentiment canadien-français. Ce sera tant pis pour les députés canadiens-français de toute couleur politique qui lui ont faussé compagnie dans cette noble tâche et ont fait de leur vote un acte d'hypocrisie tout autant qu'un acte de lâcheté.

La vérité est que nos députés ont peur de s'affirmer, peur de dire ce qu'ils pensent, peur de dire ce que pense la population qu'ils représentent. " Si les Anglais allaient nous croire déloyaux ! " voilà l'épouvantail. Les Anglais, eux, les méprisent pour ce mutisme servile, dissimulant mal des révoltes intimes, et, en utilitaires qu'ils sont, en profitent pour avancer de plus en plus dans la voie de l'impérialisme. Si bien qu'avec cette conspiration du silence et cette diplomatie du mensonge, que les peureux qualifient de politique d'habileté et de prudence, nous nous trouverons un beau jour pris dans un engrenage d'où nous ne sortirons qu'au prix d'efforts sanglants, si nous en sortons.

Quant à sir Wilfrid Laurier, s'il y avait encore en lui un peu de fibre française, s'il n'avait pas dit vrai le jour où il s'est déclaré anglais " jusqu'à la moëlle ", son châtiement serait de lire les appréciations que font de son discours en réponse au député de Labelle des journaux anglais aussi opposés en politique que le sont le *Star* et le *Witness*. Nous voulons qu'au moins nos lecteurs en prennent connaissance. Les voici. Nous reproduisons la traduction du *Journal* :

(Le *Star*)

" Les Canadiens et tous les sujets britanniques pardonneront beaucoup à sir Wilfrid Laurier à cause de son excellent discours sur la résolution pro-boer Bourassa. L'éloquent discours du premier ministre sonne bien. Profondément loyal, profondément anglais, et sans aucune trace de cette ambiguïté dont étaient entachées certaines de ses déclarations sur la question sud-africaine, le discours de sir Wilfrid Laurier est un admirable plaidoyer de la cause au point de vue anglais. "

(Le *Witness*.)

" La motion Bourassa a donné à sir Wilfrid Laurier une autre occasion de venger la cause britannique, et il l'a fait en termes aussi éloquentes que convaincants pour ceux qui ne sont pas préjugés. A tous les sujets

anglais qui doutent de la justice de la cause britannique dans cette guerre, nous recommandons la lecture du magnifique discours de sir Wilfrid Laurier, et surtout la conclusion. "

EN ALLEMAGNE

Nous lisons dans l'*Univers*, de Paris, à la date du 7 mars :

L'opposition que nous signalions dernièrement entre les tendances anglophiles actuelles de l'empereur Guillaume et les sentiments tout contraires du peuple allemand a trouvé hier son expression dans le Reichstag. Un député du Centre a cru devoir interroger le gouvernement à ce sujet et a demandé quelle signification il fallait attacher au long séjour de l'Empereur en Angleterre, à l'occasion de la mort de la reine Victoria, ainsi qu'à certains de ses actes, notamment à la décoration accordée par lui à lord Roberts. Cette décoration paraît avoir particulièrement froissé le sentiment public en Allemagne ; on l'a rapproché du refus opposé à la visite du président Krüger et l'on y a vu comme une sorte de violation morale de la neutralité où prétend se renfermer le gouvernement impérial.

M. de Bülow a répondu sur ces divers points par un long et très habile discours ; sans amoindrir les droits ni la liberté de l'Empereur et de son gouvernement en fait de politique extérieure, il a compris qu'il fallait apaiser l'irritation et calmer les inquiétudes de l'opinion publique ; il s'est donc efforcé de réduire aux proportions d'un voyage de famille, pour affaires privées et de sentiment, le séjour de l'empereur en Angleterre et les démonstrations qui l'ont accompagné. Quant à la décoration de lord Roberts, M. de Bülow a prétendu qu'elle n'avait pas la signification qu'on lui prêtait, attendu que lord Roberts n'est point un homme politique !

M. de Bülow s'est ensuite expliqué au sujet des relations de l'Allemagne avec la Russie qu'il prétend être aussi étroites, aussi cordiales que jamais ; mais en même temps, il a proclamé hautement et avec une insistance très significative, soit au regard de l'Angleterre, soit vis-à-vis de la Russie, ou de toute autre puissance, la pleine indépendance de la politique extérieure de l'empire allemand, laquelle a pour principe fondamental, a-t-il dit, la considération exclusive de l'intérêt national, et qui, dans tout accord international, exige comme condition essentielle et absolue une exacte réciprocité de devoirs et une égalité parfaite de droits.

Un journal en sept langues

Ce journal n'existe pas en Europe, ni en Amérique, mais en Chine.

Le *China-Times*, qui se publie à Pékin, a commencé le nouveau siècle en publiant ses numéros en chinois, en japonais, en anglais, en français, en allemand, en russe et en italien.

Cela fait, pour les alliés, de la pâture intellectuelle, les jours, nombreux sans doute, où ils ne s'amuse pas énormément.

ENTRE NOUS

In re Musset-Saint-Laurent et l'Institut Canadien de Québec mis en cause.

La dernière pièce à conviction.

Avant de citer sa page finale, je tiens à donner au conférencier le bénéfice d'une contradiction qui l'a remis à plomb pendant un instant. Il avait d'abord affirmé que l'amour a été la cause de la réhabilitation de Musset, mais en parlant de la seconde partie de l'existence du poète, il a fait observer avec raison qu'après avoir méconnu la vraie source du bonheur, Musset aurait dû aller chercher sa réhabilitation aux pieds d'un crucifix.

A peine cette note juste avait-elle retenti qu'un grand vertige s'empara de notre jeune homme qui, se heurtant successivement contre la vérité historique, contre les règles du bon sens et contre l'enseignement commun des théologiens catholiques, dégringola de la manière suivante :

Musset mourut en 1857, à l'âge de 47 ans. Napoléon, je crois, a dit que la vie était remplie de tant de maux et de tant de souffrances que la mort devait toujours être plutôt saluée comme une douce amie, nous prenant par la main pour nous conduire dans un monde où tout est sublime et pur. Musset lui aussi salua la mort avec amour.

Le seul bien qui me reste au monde
Est d'avoir quelquefois pleuré.

disait-il dans ses dernières années. Espérons que ces larmes sincères, ces gouttes de sang montées du cœur aux yeux ont su toucher Celui qui se fit homme pour connaître nos souffrances et qu'Alfred de Musset, après l'avoir cherchée partout pendant quarante-sept longues années, contemple enfin, à l'heure où je vous parle, la source immortelle et unique de toute vérité, de tout amour et de tout bonheur.

Châtié sévèrement et cruellement dès cette vie, pour nous montrer une fois de plus que les fausses passions portent en elles-mêmes leur punition immédiate, si Alfred de Musset n'en doit pas moins être blâmé et sa conduite n'en pas moins être considérée très répréhensible, il est cependant permis, en face de toutes les influences terribles contre lesquelles les forces que lui avait données la Providence furent trop faibles pour résister, il est cependant permis d'avoir beaucoup d'indulgence et beaucoup de pitié pour ce malheureux génie, et ne soyons pas plus sévères pour lui que pour ceux dont on a dit : " Il leur sera beaucoup pardonné, car ils ont beaucoup souffert. "

Telle fut la fin d'un début dans le monde des lettres.

La note blasphématoire de l'exorde s'est répercutée dans la péroraison, l'envolée dernière a pour ainsi dire accentué le déplorable essor du commencement, et de l'ensemble des mouvements il résulte, que jamais petit oiseau du Canada-Français n'a fait, en public, un aussi triste essai de ses ailes.

Et dire que c'est la tribune de l'Institut de Québec qui lui a servi de perchoir !

Observons un peu attentivement les oscillations finales.

D'abord, il faut avoir bien de l'esprit pour dire que Musset, mort à 47 ans, " a cherché partout, pendant quarante-sept longues années, la source immortelle et unique de toute vérité, de tout amour et de tout bonheur ", c'est-à-dire Dieu.

Dans ce cas-là, avant d'avoir atteint l'âge de raison, Musset aurait commencé à chercher partout le Seigneur, et cette recherche aurait ensuite continué d'être l'unique préoccupation de sa vie.

D'après Saint-Laurent, il aurait été constant chercheur du divin, le libertin-blasphémateur qui s'écriait :

O Christ ! je ne suis pas de ceux que la prière
Dans tes temples muets amène à pas tremblants ;
Je ne suis pas de ceux qui vont à ton Calvaire
En se frappant le cœur, baiser tes pieds sanglants.
Je ne crois pas, ô Christ, à ta parole sainte !

Mais on me dira peut-être : le conférencier a ajouté que Musset doit être blâmé et que sa conduite a été très répréhensible.

Certainement qu'il a ajouté cela, et c'est justement là qu'il est tombé dans une contradiction flagrante. Les deux propositions sont inconciliables. Si Musset a cherché partout le Seigneur, il n'y a pas lieu de le blâmer, et dès qu'on veut le blâmer, il faut admettre qu'il n'a pas toujours cherché le Seigneur.

La contradiction s'accroît encore et l'absurdité devient plus complète lorsqu'on arrive à cette affirmation que si Musset a succombé, c'est parce que " les forces que lui avait données la Providence furent trop faibles pour résister. "

Pourquoi alors blâmer Musset ? Il cesse d'être responsable.

Remarquons, en passant, que la faiblesse d'une force n'est pas une mince antithèse.

Sur la question de la grâce suffisante que Dieu accorde à tout homme qui veut résister aux tentations, notre jeune Saint-Laurent diffère d'opinion avec saint Paul. C'est une divergence qui est toujours dangereuse, même lorsque les idées d'un conférencier sont approuvées par le *Soleil* et tolérées par l'Institut de Québec.

Dans sa première épître aux Corinthiens, saint Paul dit :

Dieu est fidèle ; il ne permettra pas que vous soyez tentés au-dessus de vous forces.

A cette parole apostolique je n'ajouterai qu'une citation.

Dans un ouvrage publié en français, à l'usage des laïques, et intitulé :

LES SACREMENTS EXPLIQUÉS d'après la doctrine et les enseignements de l'Église catholique, le P. Devine, théologien estimé, écrit, p. 34 :

A tous les fidèles qui sont pécheurs, Dieu accorde les grâces suffisantes pour qu'ils puissent éviter le péché et se repentir ; et ceci doit s'entendre même pour les pécheurs obstinés et endurcis. Rien en cela qui ne soit en parfait accord avec la foi et avec l'enseignement catholique.

Ce texte, qui me paraît être parfaitement applicable au cas de Musset, contient une réfutation péremptoire de la doctrine énoncée par M. Saint-Laurent.

Si, d'un autre côté, l'on tenait compte de son assertion que Musset a partout cherché le Seigneur, la négation de la grâce suffisante constituerait alors une erreur plus grave et deviendrait une proposition, non seulement blasphématoire, mais condamnée comme hérétique et digne d'ana-

thème (§)

Une opinion nouvelle émise par le conférencier, c'est que Dieu est venu sur la terre " pour connaître nos souffrances. " L'entrepreneur *littérateur* est d'avis que, sans l'Incarnation, Dieu n'aurait pu connaître les souffrances de l'homme, et que cet élément des connaissances divines ne remonte qu'à l'ère chrétienne.

A coup sûr, ce n'est pas un petit novateur que ce jeune commis en nouveautés.

Aussi épatant en histoire qu'en théologie et en philosophie, il croit que Napoléon a appelé la mort " une douce amie ", et après avoir tenu Musset en orientation permanente vers le Seigneur, il affirme que cette douce amie, le poète l'a saluée avec amour.

Il aurait été important de dire quand s'est produite cette salutation d'amour. Est-ce plusieurs mois, plusieurs semaines, plusieurs jours avant la fin de la vie, ou bien est-ce seulement à l'heure suprême ?

Dans la dernière stance qu'il a composée, quelques semaines avant son décès, Musset a laissé l'indice d'une grande lassitude, d'une profonde angoisse, et aucun rayonnement de l'espoir chrétien n'apparaît dans cette poésie qui se termine ainsi :

Mon courage éteint chancelle et s'abat.

Le malheureux poète a-t-il, avant de mourir, donné quelque signe extérieur de repentir ? — Sur ce point les témoignages sont contradictoires, et la couche funèbre de Musset reste entourée, comme celle de Lamennais, d'un nuage qu'il paraît difficile de dissiper complètement.

Un prêtre français, M. l'abbé de Mauléon aurait, dit-on, déclaré avoir lui-même confessé Musset sur son lit de mort. D'un autre côté, le P. Cornut nous dit que le poète a fait " une triste mort ", et Lucien Degron, dans son étude sur Musset, fait cette affirmation catégorique : " Il succomba sans que les saintes espérances vinsent consoler ses derniers instants. "

Madame Arvède Barine, qui a consacré un volume à l'auteur de *Rolla*, ne parle aucunement de conversion. Après avoir dit qu'il souffrait, depuis quelques années, d'une maladie de cœur, elle raconte ainsi les circonstances dans lesquelles il est mort :

Le soir du premier mai 1857, il était plus mal et alité. Vers une heure du matin, Musset dit : " Dormir ! enfin je vais dormir ! " et il ferma les yeux pour ne plus les rouvrir. La mort l'avait pris doucement dans son sommeil.

De ces récits divers l'on peut bien tirer une conclusion optimiste, mais cette conclusion ne saurait être inattaquable.

En terminant Saint-Laurent a professé une pitié profonde pour Musset, parce que ce dernier, ayant été exposé à de grandes tentations, n'a pas eu les grâces suffisantes pour résister, et parce qu'il a aussi beaucoup souffert.

(§) Cf. Innocent X, Constitution *Cum occasione*, 31 mai 1653; Alexandre VII, Constitution *Regimini apostolici*, 15 février 1664, et Constitution *Ad sanctam*, 16 octobre 1665; Clément XI, Constitution *Vincam Domini*, 16 juillet 1705; Concile de Trente, session. V, ch. II; même session, canon XVIII; Concile d'Orange, canon XXIII.

Il est inutile de répéter que si Musset a succombé aux tentations, c'est parce qu'il l'a bien voulu. Quant à ses souffrances, la plupart ont été stériles, vu qu'elles étaient le résultat de vices qu'il ne voulait pas abandonner. On sait, en effet, que la luxure et l'absinthie lui avait de bonne heure brûlé les veines, mais les douleurs qui lui sont venues de ces sources empoisonnées n'ayant pas été purifiées par le repentir, il n'y a pas lieu d'en tenir compte.

Les seuls biens qui restent de cette œuvre et de cette vie sont quelques lignes honnêtes dispersées çà et là et quelques larmes utiles répandues avec parcimonie, — " pleurs jaillis d'une source avare ", dit Louis Veuil-lot.

Il ne me reste maintenant qu'un document à produire, c'est le compte rendu que le *Soleil* a publié le lendemain de la conférence.

A peine notre jeune homme était-il descendu de la tribune de l'Institut qu'on le fit monter dans le char de Phoebus, et alors retentit le cri : En route pour l'Olympe !

Suivez bien les méandres de ce parcours vertigineux à travers la lumière solaire.

Extrait du *Soleil*, 26 janvier 1901 :

A l'Institut Canadien hier soir. — Un grand succès pour le conférencier et l'Institut. — Un auditoire très nombreux et très choisi se pressait hier soir au pied de la tribune de l'Institut Canadien... M. Brunet présenta le conférencier, M. Saint-Laurent, qui est un tout jeune homme d'à peine dix-neuf ans.

Très à son aise, le conférencier nous parla une heure durant d'Alfred de Musset en admirateur enthousiaste du grand poète ; mais il sait toutefois faire les réserves voulues et sur l'œuvre et sur l'homme.

Rarement, à Québec, nous a-t-il été donné d'entendre parler avec autant de chaleur et de conviction. L'auditoire charmé a interrompu le conférencier de ses applaudissements, et cela, à plusieurs reprises.

Nous regrettons de ne pouvoir donner même un résumé succinct (*) du beau travail de M. Saint-Laurent. Nous espérons qu'il le publiera un de ces jours.

M. Saint-Laurent a la parole chaude et entraînant, et sa diction est parfaite. Nous ne parlons pas du mérite de son travail qui, au point de vue du style et des idées, nous a paru excellent.

L'Institut Canadien a mis au jour hier soir un beau talent, et nous devons lui en être reconnaissants.

Le succès de M. Saint-Laurent, par les commentaires bienveillants et élogieux qu'on entendait de toutes parts après la conférence, a pris en quelque sorte les proportions d'un triomphe, et à cette occasion nous lui offrons nos sincères et chaleureuses félicitations. *Sic itur ad astra.*

C'est sur ce fragment de vers latin que s'arrêta, comme contre un buttoir, l'étrénel char du *Soleil*.

Après un élan aussi triomphal, à la fin d'un parcours aussi rapide et par conséquent très débilitant, le léger conducteur du solaire chariot-réclame aurait pu partager avec son frère voyageur une bouteille de Vin St-Michel ou quelque autre tonique tapageusement annoncé dans les gazettes, et alors s'aurait été le temps d'apporter le premier fragment du vers et de répéter à Saint-Laurent le conseil qu'Apollon, assis sur un nuage — *nube sedens* —, donnait au petit Iule :

(*) La *Vérité* a comblé cette lacune.

Macte novâ virtute, puer ; — ce qui veut dire en canadien-français : Envoie fort, garçon.

L'instruction de l'affaire est terminée. Jugement à huitaine, sur l'exception à la forme et sur le fond.

J. F. D.

ILS EN ONT ASSEZ!

Le *Morning Telegram*, feuille tory de Winnipeg, s'exprime comme suit dans son numéro du 16 mars :

" Il y a quelques jours on nous disait que le colonel Steele, des Strathconas, se proposait de retourner en Afrique australe, après avoir levé un régiment de mille hommes pour servir dans la police à cheval de Baden-Powell. Ensuite, nous apprenons que le major Hamilton Merritt, de Toronto, veut lever un régiment semblable et aller rejoindre la cavalerie de Brabant. Le Canada regardait faire avec orgueil et plaisir lorsque tant de ses meilleurs et de ses plus braves enfants s'enrôlaient pour aller défendre le drapeau en Afrique australe ; mais c'est une autre affaire maintenant que les plus remarquables de ces volontaires veulent y retourner pour un service permanent et amener des régiments entiers avec eux. Prêter main forte à la mère-patrie dans un moment de besoin, c'est une chose ; demander au Canada de fournir des garnisons aux colonies sud-africaines, c'en est une tout autre. Le gouvernement a raison de refuser de rien faire de semblable. "

Ah ! braves tories ! vous en avez assez de votre cher impérialisme militaire. Votre *loyalisme* est déjà épuisé !

Et qu'avons-nous fait, nous que vous accusiez de *déloyauté* ? Nous avons pris, dès le commencement, la position que vous prenez maintenant. Nous avons soutenu, dès le principe, que la loyauté envers la couronne britannique ne nous imposait pas l'obligation de prendre part aux querelles de l'Angleterre dans les quatre coins du monde.

C'était dès le principe qu'il fallait s'opposer à la nouvelle politique de M. Chamberlain. Les tories ont crié bien haut que ceux qui voulaient repousser cette politique étaient des *traîtres*. Ils ont entraîné les libéraux à leur suite. Il est tard pour réagir maintenant. Le mal est fait.

CONSULTATION

Nous lisons dans l'*Ami du Clergé*, en date du 7 mars 1901, la curieuse consultation théologique suivante qui ne peut manquer d'intéresser nos lecteurs :

Question : — " Un aumônier catholique sur le champ de bataille donnait à tous les soldats, catholiques comme protestants, les bienfaits de son ministère. Plus d'une fois cet aumônier a lu sur la dépouille mortelle des victimes l'office protestant. "

" L'aumônier catholique peut-il ainsi lire l'office protestant ? peut-il absoudre sous condition un soldat protestant, sans qu'il y ait participation *in divinis* ? "

Réponse : — " Lire publiquement l'office protestant sur la dépouille mortelle d'un protestant, ceci est, par exemple, de la part d'un prêtre catholique, un cas de coopération d'une

audace peu ordinaire !

" Pour l'absolution, *positis ponendis*, et sous condition, passe encore ! Pour la cérémonie protestante, voilà tout de même qui ne peut plus passer. "

" Quelle raison, d'abord, peut motiver une pareille attitude ? Quand il s'agit d'un sacrement nécessaire au salut d'un moribond, on comprend que l'extrême gravité du motif autorise à risquer le sacrement, même sur une légère probabilité. "

" Mais à quoi la lecture de l'office protestant ou même catholique sur un cadavre est elle chose nécessaire au salut de l'âme qui n'est plus là ? Et dès lors en quoi les circonstances peuvent-elles légitimer une coopération ne fût-elle que matérielle, étant donné surtout l'incontestable scandale qui doit résulter de cette compromission publique d'un ministre catholique dans les pratiques du culte protestant ? "

" Il s'agit bien ici d'une coopération *in divinis*, et comme elle est active, du côté du ministre, elle devient forcément formelle. "

" La solution nous paraît si claire que nous nous demandons si le consultant n'a point fait erreur dans la consultation. "

LA MALADIE DES CHEVAUX

Dans le Sud-Africain

Cette maladie qui a été d'un si puissant secours aux Boers au début de la guerre anglo-transvaalienne est inconnue en Europe. Elle attaque tous les chevaux importés dont très peu en réchappent. Ceux qui ne succombent pas sont à l'abri de nouvelles attaques et par conséquent sont précieux. On leur donne le nom de *chevaux salés*.

C'est une maladie particulière aux solipèdes, presque toujours fatale au cheval, jamais à l'âne et à laquelle 50 o/o des mulets succombent. Les autres animaux en sont exempts, même si on les inocule.

Les premiers symptômes se manifestent huit ou neuf jours d'avance mais passent toujours inaperçus du vulgaire. Quand on s'aperçoit que le cheval est malade la mort est déjà proche.

Il y a la forme *foudroyante* dans laquelle la mort est subite, et la forme *lente* chez laquelle la mort est précédée d'enflures plus ou moins volumineuses de la tête et de l'encolure.

La maladie est facilement inoculée; quoique les chevaux importés en meurent presque tous, il est cependant facile de les en préserver. Disons d'abord que c'est une maladie de la saison d'été. Pour en préserver les chevaux importés il suffit de les renfermer dans une écurie parfaitement close dès le coucher du soleil et de ne les en laisser sortir qu'après le soleil levé.

Les Boers connaissent depuis longtemps ce moyen préventif grâce auquel ils ne perdent presque jamais de chevaux par *la maladie*.

On sait que la fièvre paludienne est causée par un insecte de nuit et que le seul moyen de s'en préserver, dans les pays où elle existe, est de se mettre, la

nuit, à l'abri des attaques de cet insecte.

En raisonnant par analogie on est porté à dire que la maladie des chevaux du sud-africain doit être causée par un insecte noctambule quelconque qui s'attaque au cheval. Mais on n'en sait absolument rien. On suppose, voilà tout.

Jusqu'ici tout traitement et toute tentative d'inoculation ont été infructueux.

J. A. C.

Petites Notes

Nos gouvernants et nos journalistes commencent à comprendre qu'on a eu tort de faire venir des Doukhobors au Canada. Parce que ces sectaires russes étaient considérés comme des *protestants*, on était convaincu qu'ils feraient d'excellents colons. Eh bien ! il est avéré aujourd'hui que les Doukhobors sont des êtres *impossibles*. Ils ne veulent pas plus se soumettre aux lois du Canada qu'aux lois de la Russie. Le *Star* est même allé jusqu'à admettre, au moyen d'une caricature, que les partisans des Doukhobors en ce pays ont eu bien tort d'accuser le gouvernement russe de maltraiter ces éternels réfractaires.

Les Doukhobors sont des socialistes. Ils veulent que leurs propriétés soient possédées en commun. Ils ont des idées tout à fait singulières sur le mariage et ne veulent pas se soumettre à nos lois. Ils s'opposent à l'enregistrement des naissances et des décès. Ils veulent des facilités spéciales en vue d'obtenir le divorce. Enfin, on découvre qu'ils ne veulent pas s'harmoniser avec nos institutions. Ils ont demandé au gouvernement d'être exemptés d'une foule de devoirs auxquels les autres citoyens sont astreints. Le gouvernement a refusé d'acquiescer à leur demande et l'on peut s'attendre à des troubles. Pour nous, nous avons toujours été opposé à l'introduction de ces sectaires dans notre pays.

Par contre, les Galiciens, que des journaux protestants ont dénoncés aussitôt qu'il fut découvert que la plupart d'entre eux sont catholiques, font de bons colons, paraît-il, et promettent de s'harmoniser bientôt avec nos institutions politiques et de respecter nos lois. Peut-être ne s'angliciseront-ils pas assez vite au gré de quelques-uns ; mais, au fond, peu importe la langue qu'ils parlent pourvu qu'ils remplissent leurs devoirs de citoyens.

Il paraît que nous n'avons pas assez d'anglicismes. La *Presse*, ces jours-ci, dans un article sur *La perdrix*, vient d'en inventer un autre. Le voici : " Les cultivateurs et les commerçants qui dérivent de ce commerce une somme considérable ". Pour l'amour de la langue française, faisons la guerre à l'anglicisme !

Nous lisons dans le *Soleil*, 25 mars :

" Nous ne partageons pas du tout les alarmes de M. Flynn. Le chef de l'opposition s'alarme de l'invasion des capitalistes

américains. Pour nous, nous désirons ardemment la coopération de tous les capitalistes étrangers, quels qu'ils soient, au développement inépuisable de nos richesses. "

Naturellement, les gens du *Soleil*, ne pouvant s'élever au-dessus des questions d'argent, ne s'alarment de rien, du moment qu'ils voient arriver des capitaux. Ce qui n'empêche pas les hommes sérieux et patriotes de partager les inquiétudes de l'honorable M. Flynn. Il y a tout lieu de craindre que l'invasion des capitaux américains ne soit le premier pas vers l'annexion.

A moins que les dépêches n'exagèrent beaucoup les choses — ce qui est encore fort possible — la situation semble très grave en Russie. On signale des émeutes formidables à Saint-Petersbourg, des conflits sanglants entre étudiants et ouvriers d'un côté, et cosaques, de l'autre, des combats contre la vie du czar, etc. En France, à Marseille et ailleurs, les dépêches signalent des grèves accompagnées de troubles sérieux. La situation en Espagne et au Portugal semble aussi très tendue. On dirait qu'un souffle de révolution, sorti des loges, passe sur l'Europe.

En Chine, la situation est loin d'être rassurante. Naguère, les troupes anglaises et russes ont failli venir en conflit, à Tien-Tsin, à propos d'une voie ferrée. Le conflit a été évité, mais il y a *tension*, évidemment. Le Japon et la Russie semblent vouloir en venir aux mains. La Mandchourie paraît être devenue territoire russe. En un mot, une guerre européenne ou même *mondiale* pourrait sortir de l'imbricatio chinoise.

MÉLANGES

En 1887, nous avons publié un premier volume de *Mélanges, ou recueil d'études religieuses, sociales, politiques et littéraires*. Ce volume, qui se composait principalement d'articles tirés de la première année de la *Vérité*, devait être suivi d'autres. Pour diverses raisons, dont la plus grave était le manque de ressources, nous avons dû interrompre la publication de ces *Mélanges*.

Des amis généreux ont jugé que c'était là une œuvre utile qu'il fallait reprendre, et ils nous ont fourni les moyens de publier un deuxième volume de *Mélanges*, lequel sera probablement suivi d'autres.

Le prix du deuxième volume sera de 50 cts, franc de port, pour tous les abonnés de la *Vérité*, et de 75 cts pour les personnes non abonnées.

Pour pouvoir fixer le tirage, nous avons besoin de connaître le nombre de nos abonnés qui désirent se procurer ce deuxième tome des *Mélanges*. Ceux qui veulent souscrire sont donc invités à nous adresser leur commande d'ici au 1er avril prochain.

Bien entendu, l'ouvrage n'est payable que sur livraison.

Il nous reste quelques exemplaires du premier volume dont nous pouvons disposer au même prix.

Remis

Nous avons dû remettre à la semaine prochaine, faute d'espace, une réponse de M. C.-J. Magnan à l'*Oiseau Mouche*, au sujet de *Mon premier livre*.

Le Congrès sacerdotal

DE BOURGES

(De la *Revue canonique*)

Le congrès sacerdotal de Bourges a suscité déjà bien des discussions parmi les catholiques. Les uns, plus imbus des idées modernes et considérant les prêtres comme les fonctionnaires d'un grand service public, trouvent tout naturel que les prêtres se réunissent pour traiter les questions qui touchent à leur ministère, à leurs privilèges, à leurs fonctions. Et le plus simplement du monde ils vous disent que les liquoristes, les limonadiers, les mineurs, les cochers de fiacre ont des réunions corporatives, et qu'il serait étrange que l'on trouvât mauvais pour les prêtres qui sont d'honnêtes citoyens, ce qu'on trouve légitime pour les représentants de toutes les professions. A plus forte raison, la chose devient-elle légitime si les prêtres se réunissent sous la présidence d'un dignitaire de l'Eglise, d'un évêque ou d'un archevêque, comme ce fut le cas pour la réunion sacerdotale de Bourges.

D'autres, moins modernes peut-être, mais plus respectueux du caractère épiscopal et de la dignité même du sacerdoce, estiment que l'Eglise n'a pas été, pendant dix-neuf siècles, privée du moyen de sanctifier ses prêtres, de pourvoir aux meilleures pratiques à mettre en œuvre pour rendre leur ministère fécond et respecté, et de sauvegarder en même temps la dignité de leur vie tout en maintenant parmi eux le lien d'une discipline toujours maternelle et d'une subordination hiérarchique. Ceux-là pensent, non sans raison, qu'une réunion de prêtres venus de tous les points de la France pour délibérer, prendre des résolutions, formuler des vœux est un fait insolite dans l'Eglise, et que la périodicité de réunions semblables ne laisserait pas que d'être dangereuse. Encore que ces congrès soient le résultat d'une longue campagne de presse, qu'ils aient été préconisés par les organes d'un parti catholique dit démocrate-chrétien, et que la présidence en doive être acceptée par un évêque ou par un archevêque.

Le Saint-Suaire de Turin

(De la *Vérité française*, 8 mars.)

Cette seconde semaine du carême est marquée dans la liturgie catholique par la fête du Saint-Suaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ. On lit à la Col lecte de la messe du jour cette prière caractéristique de la solennité :

"Deus qui nobis in sancta Sindone, qua corpus tuum sacratissimum e cruce depositum, a Joseph involutum fuit, Passionis tue vestigia reliquisti..."

C'est en l'honneur du Saint Suaire de Turin qu'a été composé l'office liturgique du troisième vendredi du carême, étendu ensuite à toute l'Eglise.

L'autorité ecclésiastique n'a pas tenu compte des doutes élevés, depuis Baillet, sur l'authenticité de la vénérable relique de Turin, et elle a main-

tenu, en dépit de la critique et de ses arguments, la fête et l'office qui lui sont propres.

La science vient, aujourd'hui, lui donner raison. Depuis la publication de l'étude *Le Portrait de Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'après le Saint-Suaire de Turin*, étude qui a soulevé, du côté ecclésiastique surtout, des contradictions bien téméraires, l'effigie du saint linceul, si merveilleusement révélée par la photographie en 1898, a été soumise à divers examens scientifiques et artistiques.

Il peut être démontré aujourd'hui d'après les lois de la physique et de l'anatomie, comme on le verra prochainement dans une revue spéciale, que l'image double de la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, empreinte sur le linceul, n'est pas une peinture quelconque du moyen-âge, mais une projection, due à une cause mystérieuse, d'un corps naturel, sur l'étoffe dans laquelle il était enveloppé. Cette projection extraordinaire est en négatif et elle a donné sur le cliché photographique un positif, qui a fait voir la face admirable et tout le corps anatomiquement parfait, au dire des experts, du Divin Crucifié.

Ce résultat, admis aujourd'hui, comme fait, par les autorités scientifiques et artistiques les plus compétentes, sans que l'explication en paraisse jusqu'ici possible, fait tomber les objections de textes opposées au Saint-Suaire de Turin par la critique négative qui, trop imbue de systèmes préconçus et de préjugés d'école, n'a pas compris la question telle qu'elle se pose depuis 1898. Et d'ailleurs, comme il sera également établi, ces textes se réfutent par eux-mêmes.

Du reste, toute cette question du Saint-Suaire sera reprise ultérieurement, après les expertises et études spéciales préalables. En attendant, la piété des fidèles peut continuer, en toute sécurité, à s'attacher à la sainte relique de la Passion, qui a pour elle la possession d'état et l'autorité de la liturgie.

ARTHUR LOTH.

ÇA ET LA

La santé du Pape

On écrit de Rome à l'*Univers* à la date du 4 mars :

Malgré ses 91 ans accomplis, Léon XIII jouit d'une santé merveilleuse, comme ont pu le constater avec joie ceux qui hier et avant-hier ont assisté aux solennités.

Samedi, dans la réception de la salle du Trône, il a paru plus vigoureux, plus alerte, plus présent, plus jeune que jamais.

Il le reconnaît lui-même. Le 20 février, ses familiers lui présentaient leurs félicitations. "Oui, leur répondit le Pape, avec la grâce de Dieu, Nous Nous sentons bien portant. Quand, il y a 23 ans, Nous fûmes élu Nous pensâmes que Nous n'avions devant Nous qu'une année de règne. Mais vraiment aujourd'hui, Nous Nous sentons beaucoup plus vigoureux qu'alors."

Les ballons dirigeables

On annonce d'Allemagne que le fa-

meux conte Zeppelin, qui poursuit, avec une patience digne d'un meilleur sort, la construction d'un ballon dirigeable, vient de recueillir une souscription qui dépasse 1,200,000 francs.

A la tête de la liste de souscription se trouve le roi de Wurtemberg.

Les expériences interrompues vont ainsi être reprises.

Il est fort à craindre, malgré tout, que les douze cent mille francs n'aient été consacrés à un projet... en l'air.

Le Protestants et la Confession

Le *Reichsbote*, qui est le journal des pasteurs protestants en Allemagne, vient de publier un article très intéressant sur la confession. Nous citons ce passage, dit la *Croix*, de Paris :

"Ce dont notre Eglise a besoin comme du pain quotidien, c'est la restauration de la Confession particulière. Quiconque a derrière lui une longue carrière pastorale sait que notre Eglise est pleine de gens qui ont besoin de se confesser, pleine de gens qui soupirent après la confession. Il n'y a pas que les assassins et les parjures qui n'achètent la paix de leur conscience qu'au prix de l'aveu de leurs crimes fait aux hommes : il y a des milliers d'êtres humains que leur passé poursuit comme un noir fantôme. Ils voudraient effacer de leurs larmes et de leur sang la tache qui souille le livre de leur vie; mais leur conscience reste blessée, leur âme reste malade; il leur manque, pour guérir, la parole de rémission, le pardon divin transmis personnellement au pécheur par une lèvres humaine."

Cet aveu des pasteurs de la Réforme, en Allemagne, est vraiment instructif.

Longévité des Papes

Le Pape Léon XIII est entré le 20 février dans la vingt-quatrième année de son pontificat, et le 2 mars dans la quatre-vingt-douzième de son âge.

Cependant il ne vient encore qu'au sixième rang comme durée de pontificat.

On a en effet :

Saint-Pierre, 34 ans ;
Pie IX, 31 ans 7 mois ;
Pie VI 24 ans 8 mois ;
Adrien I, 23 ans, 10 mois ;
Pie VII, 23 ans 5 mois ;
Léon XIII, 23 ans.

Au point de vue de la longévité, il n'a devant lui que Saint Agathon, mort en 682, à l'âge de 107 ans, Grégoire IX, mort en 1241, à l'âge de 99 ans, et Célestin III, mort en 1198 à l'âge de 92 ans.

La Guerre pendant le XIXe siècle

La statistique, le scalpel à la main, a pris possession du défunt XIXe siècle et nous le livre en détail.

Combien de guerres eurent lieu pendant ces cent dernières années ? Voici la réponse de la statistique :

La Turquie a eu 38 ans de guerre, l'Espagne 32 ans, la France 27, la Prusse 24 ans, l'Italie 23 ans, l'Angleterre 61, l'Allemagne (non compris la Prusse) 11, la Suède 10, et le Danemark 9 ans.

Les Danois remportent le prix de la paix.

Le "prix" d'un enfant de sept ans

On lit dans un journal de Paris :

Combien vaut, pécuniairement parlant, un enfant de sept ans et quels dommages-intérêts est en droit de réclamer, devant la justice, un père de famille, dont le garçonnet de sept ans a été écrasé par une voiture ?

Telle est la question dont le tribunal de commerce de la Seine a été ré-

comment saisi.

L'arbitre, nommé dans l'affaire, a ainsi libellé son curieux avis :

"En dehors de ce déboursé (frais funéraires), il n'a été fait aucune dépense, mais le père pouvait peut-être compter, dans l'avenir, sur le concours de son fils pour les charges de la vie. Toutefois c'est là, étant donné le jeune âge de l'enfant et son état de santé, un aléa bien difficile à déterminer. Cependant, j'estime qu'une somme de 382fr. 50 centimes pourra être une équitable appréciation de la situation."

Trois cent quatre-vingt deux francs cinquante centimes ! Quand les gens de loi se passionnent pour l'exactitude, ils sont terribles.

Quant au tribunal, il a renvoyé le jugement à quinzaine.

Vols sacrilèges

On lit dans l'*Univers*, de Paris, à la date du 7 mars :

Un vol sacrilège a été commis dans l'église Saint Germain de l'Hommel (Mayenne). Une parcelle de la vraie croix a été arrachée d'un reliquaire. Le tabernacle a été ouvert et les saintes espèces ont été enlevées.

L'invasion maçonnique en France

De M. Jules Lemaitre, dans l'*Echo de Paris* :

"Nous avons aujourd'hui 400 députés ou sénateurs affiliés à la Franc-Maçonnerie. A un moment on a pu voir le président de la République, le président de la Chambre et 10 ministres sur 11 qui étaient francs-maçons. Or, les francs-maçons, sont environ 25-000 en France. Il y a donc un représentant franc-maçon, sénateur ou député, pour 60 électeurs francs maçons, et il n'y a qu'un élu pour 18 000 électeurs non affiliés aux Loges. Ainsi la plus grande partie du pouvoir est entre les mains des enfants de la Veuve; ils déterminent des votes, à la Chambre, le Conseil de l'Ordre intervient dans la direction des affaires publiques."

Et ce sont les congréganistes que l'on accuse d'être un danger pour la sécurité de l'Etat !

Un échec électoral pour la politique impérialiste

Londres, 3 mars.

Londres a procédé, hier, à l'élection de son conseil municipal, et les cinquante-neuf quartiers de la capitale du Royaume-Uni ont nommé, au milieu du plus grand calme, les cent dix-huit membres (deux par quartier) qui constituent le London County Council.

Le conseil sortant se composait de soixante-dix progressistes et de quarante-huit modérés; le nouveau conseil se composera de quatre-vingt sept progressistes, vingt-neuf modérés et deux indépendants. Gain net au profit des progressistes : dix-sept sièges; perte au dépens des modérés : dix-neuf sièges.

Or les "modérés", s'étaient intitulés "candidats patriotes" ou "candidats unionistes". L'un d'entre eux s'est même intitulé "candidat de la plus grande Angleterre". Ils s'ensuit, bien entendu, que les progressistes étaient des "pro-Boers", des "amis de l'étranger", des "petits Anglais", etc., etc.

La presse ministérielle a marché avec ensemble : Le *Standard*, avec des larmes dans la voix, a adjuré les Londoniens d'émettre un vote patriotique; le *Globe* les a exhortés à ne pas nommer une assemblée municipale dont la composition serait en contradiction flagrante avec celle de la Chambre des communes.